

## LEXIQUE

### AGGLOMÉRATION

Ensemble de cantons urbains et périurbains contigus où le bâti est continu. Toutes les aires urbaines sont constituées d'une agglomération dans leur partie centrale.

### AIRES URBAINES

Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Le zonage en aires urbaines datant de 2010 distingue également :

- les « moyennes aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci ;
- les « petites aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci (source Insee).

### CANTON

Le canton au sens de l'Insee s'éloigne légèrement de la définition administrative. Le canton-ou-ville (ou pseudo-canton) peut regrouper plusieurs communes. « Dans les agglomérations urbaines, chaque canton comprend en général une partie de la commune principale et éventuellement une ou plusieurs communes périphériques. Dans ce cas, l'Insee considère la commune principale, entière, comme un pseudo-canton unique et distinct. Pour la ou les communes périphériques, le pseudo-canton considéré est alors identique au vrai canton amputé de la fraction de la commune principale que comprend le vrai canton » (source Insee).

### CONTEXTE SPATIAL OU CONTEXTE TERRITORIAL

« Ensemble des circonstances au sein desquelles s'insère un fait. Spécialement en géographie : ensemble des conditions de possibilité pour qu'une réalité spatiale advienne ». (Lussault, 2003). En matière d'analyse de faits sociaux localisés dans l'espace comme la résidence d'un adolescent dans un canton donné, le contexte de ce fait social est à la fois géographique (enclavement, centre ou périphérie, urbain-périurbain-rural), démographique (zone d'exode rural ou terre d'immigration massive), sociologique (classes paupérisées ou moyennes, aisées), économique (petit bassin industriel en reconversion ou technopole, métropole) et culturel (par exemple de tradition protestante ou catholique, etc.).

### DIAGONALE DU VIDE

Ligne imaginaire orientée du nord-est au sud-ouest en France métropolitaine qui regroupe un ensemble de cantons ruraux des Ardennes à la Dordogne en passant par les plateaux bourguignons, l'Auvergne et le Limousin. Terre d'exode rural très prononcé depuis des décennies caractérisée par la faiblesse de la densité de grandes agglomérations.

### ÉCONOMIE RÉSIDENIELLE ET PRÉSENTIELLE

Économie locale et/ou régionale fondée sur une consommation et des dépenses alimentées par les pensions de retraite, les salaires publics, les prestations sociales et remboursement de soins de santé, les dépenses touristiques, les revenus d'actifs vivant localement ou dans la région et travaillant hors de ce territoire ou « navetteurs » (Davezies, 2009).

### EMPLOI MÉTROPOLITAIN

Emploi très qualifié localisé dans les métropoles (agglomérations ou aires urbaines de plus de 500 000 habitants) détenu par des habitants à fort niveau de diplôme et correspondant à des professions et catégories socio-professionnelles de professions intermédiaires, d'ingénieurs et de cadres.

### FRANGES OU MARGES

Espaces ruraux correspondant à des ensembles de cantons situés en périphérie de grands ensembles géographiques comme le Bassin parisien (exemple de la Haute-Marne) ou situés en périphérie d'un département.

### PÉRIURBAIN

Espace de densité de population variable, mais souvent comprise entre 80 et 300 habitants / km<sup>2</sup>, avec une présence d'emploi industriel et tertiaire variable. Ensemble de cantons où prédomine la localisation de la résidence de professions et catégories socio-professionnelles d'employés, de professions intermédiaires, d'ingénieurs et de cadres.

### RURAL

Espace de faible densité de population (50 habitants / km<sup>2</sup> et moins), avec ou sans forte présence d'emploi agricole. Ensemble de cantons où prédominent la localisation de la résidence et de l'emploi de professions et catégories socio-professionnelles d'artisans, de retraités et d'ouvriers.

### TECHNOPOLE

Agglomération ou aire urbaine tirant son dynamisme économique de celui des activités de recherche et de haute technologie qui y sont localisées.

### TECHNOPÔLE

Quartier où se localisent des activités de recherche et de haute technologie.

### TERRITOIRE

« Portion d'espace terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux » (Le Berre, 1992).  
« Ensemble de lieux grâce auquel un individu ou un groupe se construit des repères pour vivre ensemble » (Thémines, 2011).

### URBAIN

Espace de forte densité de population (supérieure à 300 ou 400 habitants / km<sup>2</sup>), avec une forte présence d'emploi tertiaire. Ensemble de cantons où prédominent la localisation de la résidence et de l'emploi de professions et catégories socio-professionnelles d'employés, de professions intermédiaires, d'ingénieurs et de cadres. Correspond aux pôles urbains des aires urbaines.